

Analyse



Les fonctions de
la monnaie

Analyse comparée dans un
contexte où coexistent
la monnaie officielle et
des monnaies
complémentaires

Réseau

Financité

Ensemble, changeons la finance



FÉDÉRATION
WALLONIE-BRUXELLES

Chaque agent économique a besoin de monnaie¹ pour assurer ses échanges. Tandis que les uns voient en la monnaie un bien avant tout, d'autres la considèrent plutôt comme un outil. Qu'est-ce qui se cache derrière chacune de ces perceptions ? Sont-elles complémentaires ou contraires ? Quel est l'intérêt de cette distinction dans un contexte de coexistence entre monnaie officielle et monnaies complémentaires ?

En quelques mots :

- La monnaie remplit classiquement trois fonctions.
- Lorsqu'il n'existe que la monnaie officielle en circulation, ses fonctions peuvent se déséquilibrer.
- Dans un contexte où coexistent la monnaie officielle et des monnaies complémentaires, un équilibre des fonctions est possible.
- L'équilibre des fonctions de la monnaie produit des effets positifs dans la sphère économique.

Mots clés liés à cette analyse : *euro, monnaie, monnaie complémentaire, politique monétaire.*

1 L'intérêt des monnaies complémentaires

Les économies contemporaines fonctionnent habituellement sur la base d'un principe d'exclusivité monétaire (nationale ou transnationale). Cette exclusivité s'explique par le fait que la monnaie officielle est classiquement perçue comme devant être :

- **unique**, parce qu'elle ne relève que d'une seule autorité et que l'ensemble des instruments monétaires dérive de cette autorité,
- **exclusive**, parce qu'on lui confie le rôle de pouvoir d'achat généralisé et qu'elle est la seule à assumer ce rôle. Elle est ainsi censée couvrir la totalité du champ des pratiques monétaires internes au territoire considéré,
- **et propre à l'État** sur le territoire duquel elle circule, au sens où l'autorité monétaire en question est l'État lui-même².

1 La monnaie est classiquement définie comme étant l'instrument de paiement en vigueur en un lieu et à une époque donnée. Dans le contexte belge, il s'agit de l'euro.

2 Jérôme Blanc, « Les monnaies parallèles : évaluation du phénomène et enjeux théoriques », *Revue d'économie financière*, AEF, 1998, pp. 81-102.

Plusieurs études³ relèvent une certaine incapacité de la monnaie officielle à combler les attentes des citoyens en ce qui concerne certaines catégories d'échanges. Cela s'explique entre autres, par le fait que l'euro n'a pas pour vocation de répondre, complètement ou entièrement à tous les besoins exprimés. L'absence de diversité monétaire est flagrante dans le contexte belge actuel puisqu'il est fait presque exclusivement usage de l'euro pour effectuer les échanges. Dans ce contexte de quasi-monopole monétaire, la monnaie officielle ne répond pas adéquatement à une série de besoins⁴ d'échanges rattachés à la satisfaction de besoins liés à la santé, la société, la culture, l'éducation, le tourisme, l'alimentation, l'économie sociale et locale, l'environnement, le commerce de proximité, l'artisanat, etc. Peu, pas ou mal satisfaits au sein de la population belge, ces besoins sont variés et divers dans leur volume, leur nature, leur acuité, etc⁵.

L'introduction de monnaies complémentaires pour répondre de manière plus adaptée à ces besoins semble adéquate⁶.

En Belgique et ailleurs dans le monde, il existe de nombreuses expériences de monnaies complémentaires. La monnaie complémentaire désigne toutes les monnaies autres que la monnaie officielle (l'euro, chez nous, en l'occurrence)⁷. En effet, la création monétaire relevant des fonctions régaliennes de l'État, la caractéristique des autres monnaies est qu'elles sont complémentaires à la monnaie officielle. Elles n'ont ainsi pas vocation à se substituer à elle.

3 Pour une synthèse des études, voir Arnaud Michel et Marek Hudon, « Community currencies and sustainable development: A systematic review », *Ecological Economics* 116 (2015) 160–171 : <http://www.sciencedirect.com/science/article/pii/S0921800915002086>

4 Pour ne citer que les besoins sociaux non rencontrés, ce sont majoritairement ceux des populations marginalisées et défavorisées, telles que les jeunes non qualifiés, les immigrés, les personnes âgées, les femmes seules, les sans-abris, les allocataires du CPAS, etc. La monnaie complémentaire permet de promouvoir des services à la personne, des soins de santé (couverture des soins de santé, frais de fonctionnement des associations de patients), l'éducation (éducation à citoyenneté, éducation financière, école des devoirs...), les services sociaux, les services bancaires. Il s'agit également de promouvoir des échanges qui aident les personnes en situation de dépendance économique pour leur permettre d'accéder à des services indispensables (garderie pour femmes isolées avec enfants, services pour personnes âgées...). Il s'agit enfin de promouvoir des échanges qui favorisent la mobilité, etc. Ces besoins ont été inventoriés par des citoyens bruxellois réunis au Réseau Financité les 15 juin et 13 juillet 2016.

5 Propos recueillis auprès des citoyens bruxellois réunis au Réseau Financité dans le cadre du montage du projet OUE !, les 15 juin et 13 juillet 2016.

6 Jérôme Blanc, Marie Fare, « Les monnaies sociales en tant que dispositifs innovants : une évaluation », X^{es} Rencontres du RIUESS, juin 2010, Luxembourg.

7 Réseau Financité, *Guide pratique des monnaies complémentaires destinée à l'usage des citoyens*, Bruxelles, 2013.

2 Monnaie : outil ou bien ?

Une monnaie se caractérise avant tout par la confiance qu'ont ses utilisateurs dans la persistance de sa valeur et de sa capacité à servir de moyen d'échange. La monnaie est censée remplir trois fonctions principales⁸ : **intermédiaire dans les échanges, réserve de valeur, et unité de compte.**

Bien qu'elle soit censée remplir ces trois fonctions, elle est tantôt perçue comme un outil, et tantôt comme un bien. Nous présenterons les contours de chaque perception, avant d'approfondir l'intérêt de la distinction.

2.1 Sous un angle philosophique et éthique, c'est le rôle d'outil qui est habituellement retenu et valorisé

Théoriquement, un outil est un instrument physique utilisé par un humain ou un animal dans le but d'améliorer l'efficacité de son action. L'outil permet ainsi d'obtenir un résultat, soit plus rapidement, soit plus facilement. Dans certains cas, l'outil permet de réaliser une action impossible autrement. À titre d'exemple, les statistiques sont un outil indispensable pour permettre une bonne gestion publique.

À travers le temps, la monnaie a constamment été perçue comme un outil. À titre d'exemple, dans son ouvrage *Philosophie des Geldes*, publié en 1900, Georg Simmel, philosophe et sociologue, livre une conception philosophique de la monnaie en l'appréhendant justement comme un outil. Il estime que la monnaie émerge des relations d'échange entre les humains. D'après cet auteur, la monnaie, c'est ce qui permet de donner une valeur objective aux choses. La monnaie se présente ainsi comme un étalon (instrument) de mesure de la valeur.

Au cours d'un entretien avec Jacques Attali⁹ (2006), Danièle Lévy et Serge Reznik recueillent ces propos : « *L'argent¹⁰ devient éthique quand il est un moyen, quand il est un moyen au service d'autre chose, de l'art par exemple, ou au service de la morale, avec des gradations successives. L'argent est un peu éthique quand on en garde une partie pour la charité ; il est relativement éthique quand on le répartit de*

8 Michel Voisin, *Comprendre la monnaie et les politiques monétaires*, Paris, Bréal, coll. « Thèmes et Débats Economie », 2011.

9 Jacques Attali est le fondateur de quatre institutions internationales : Action contre la faim, Eureka, la Banque européenne pour la reconstruction et le développement (BERD) et Positive Planet. Pour plus d'informations, voir le site Internet : <http://www.attali.com/biographie/biographie-de-jacques-attali> (consulté le 19/12/2016).

10 Dans cette citation, l'auteur assimile l'argent à la monnaie, telle que nous l'avons définie plus haut.

façon équitable. Et il serait totalement éthique s'il était mis au service d'une société qui permettrait d'échapper à l'argent... »¹¹.

Ainsi, pour que la monnaie tienne un rôle éthique, la fonction principale qu'elle doit remplir est celle d'outil. L'idée sous-jacente, c'est que la monnaie ne s'accumule pas indéfiniment et, qu'au contraire, elle circule le plus possible. Elle doit servir à créer de la richesse et ne pas constituer cette richesse en elle-même.

2.2 Sous un angle juridique, La monnaie peut être considérée comme un bien

Qu'est-ce qu'un bien ? Les économistes distinguent les biens des services. Sur la forme, le bien est matériel, alors que le service est une prestation.

Juridiquement, un bien désigne une chose¹² susceptible d'appropriation ; laquelle peut être publique (bien public), privée (bien privé ou privatif) ou commune (biens communs).

Si le critère décisif de la qualification des biens est la faculté d'appropriation, dans ce cas, la monnaie est un bien. La monnaie fiduciaire¹³ fait ainsi partie des biens meubles ; un meuble étant un bien susceptible d'être déplacé ou de se déplacer. C'est pourquoi, « *alors qu'il représentait autrefois un titre de créance sur l'institution émettrice, le billet de banque est aujourd'hui considéré comme un bien meuble d'une nature particulière* »¹⁴.

En tant que bien meuble, la monnaie peut donc être acquise en propriété. C'est d'ailleurs l'une des fonctions des banques que d'assurer la sécurité et l'intégrité des avoirs monétaires de leurs clients. On peut donc posséder de l'argent sans limite. À ce propos, une étude d'Oxfam conduite en 2014, révèle que 67 personnes détiennent la moitié de la richesse du globe.

2.3. Synthèse

En pratique, les deux fonctions, outil et bien, sont complémentaires. En tant que bien, l'accumulation de la monnaie participe de la constitution de l'épargne (réserve de

11 Lévy Danièle, Reznik Serge, « La loi de l'argent est-elle dépassable ? Entretien avec Jacques Attali », *Che vuoi ?* 1/2006 (N° 25), p. 11-17.

12 Une chose, c'est toute entité naturelle ou artificielle qui se distingue des personnes humaines. Les choses comprennent les biens et les services.

13 La monnaie fiduciaire désigne les pièces et billets de banque. Cette remarque est également valable pour la monnaie scripturale (écriture sur les comptes bancaires).

14 « La nature juridique de la monnaie électronique », *Bulletin de la Banque de France*, n° 70, octobre 1999.

valeur), qui est utile pour tout agent économique. En tant qu'outil ou moyen, la monnaie contribue au développement des échanges.

Si la monnaie ne faisait que circuler, sans que les agents économiques ne fassent de réserves (épargne), la monnaie ne remplirait pas toutes ses fonctions. Le crédit, par exemple, ne pourrait plus exister, dans la mesure où il est octroyé grâce aux dépôts des épargnants. À l'inverse, si la monnaie était excessivement thésaurisée, la vie économique se crisperait. Un équilibre entre les deux options est nécessaire pour maintenir les fonctions de la monnaie.

3. L'impact de la coexistence entre monnaie officielle et monnaies complémentaires sur l'équilibre des fonctions de la monnaie

L'un des buts de la coexistence entre la monnaie officielle et des monnaies complémentaires, concerne la distribution des fonctions de la monnaie dans des proportions utiles au développement de l'économie¹⁵.

Dans cette dynamique, la monnaie officielle serait plus propice à la constitution de l'épargne (fonction de réserve de valeur), tandis que la monnaie locale, qui promeut la circulation et le développement de l'économie locale, insistera plus sur les deux autres fonctions de la monnaie (intermédiaire dans les échanges et unité de compte).

Dans la grande famille des monnaies complémentaires, certaines ont poussé plus loin la logique d'outil de circulation, en devenant fondante. Cela signifie qu'elles perdent de leur valeur dans le temps, notamment lorsqu'elles ne sont pas utilisées. Elles sont donc habituellement instituées pour circuler et faciliter les échanges sur le territoire. C'est la raison pour laquelle Marek Hudon et Arnaud Michel¹⁶ estiment qu'un objectif d'une monnaie complémentaire est d'assurer qu'une plus grande partie de l'épargne et des revenus circule sur le territoire.

En juxtaposant ainsi la monnaie officielle et des monnaies complémentaires, il semble dès lors possible d'arriver à un équilibre des trois fonctions de la monnaie. Dans le contexte belge actuel, marqué par une thésaurisation élevée de la monnaie¹⁷, le développement de monnaies complémentaires pourrait permettre à l'économie locale de vivre et de fonctionner de manière plus dynamique¹⁸.

15 Voir Bernard Lietaer et Margrit Kennedy, *Monnaies régionales, De nouvelles voies vers une prospérité durable*, Charles Léopold Mayer, 2008.

16 Arnaud Michel et Marek Hudon, « Community currencies and sustainable development: A systematic review », *Ecological Economics* 116 (2015) 160–171 : <http://www.sciencedirect.com/science/article/pii/S0921800915002086>

17 Au second trimestre 2016, environ 243,633 milliards d'euros étaient déposés sur les comptes d'épargne en Belgique, selon les données de la Banque nationale de Belgique : <http://stat.nbb.be/Index.aspx?DataSetCode=FAHHNFC&lang=fr>

De même, la monnaie complémentaire n'ayant pas vocation à se substituer à la monnaie officielle, cette dernière, par la confiance que lui accordent les agents économiques, joue un rôle important dans la constitution de l'épargne, ce que ne peut garantir une monnaie complémentaire, par essence conçue pour circuler et faciliter les échanges.

4. Notes conclusives

La monnaie est censée remplir trois fonctions et chacune d'elles est utile pour un fonctionnement efficace de la vie économique. Toutefois, lorsque seule la monnaie officielle circule, on assiste à un déséquilibre desdites fonctions, avec une prépondérance de la fonction de réserve de valeur. La monnaie est ainsi de plus en plus perçue et utilisée comme un bien, alors qu'elle devrait également jouer un rôle d'outil (fonction d'intermédiaire des échanges).

Le déséquilibre des fonctions de la monnaie peut être rétabli en cas de coexistence de la monnaie officielle et des monnaies complémentaires. Comme chacun des deux types de monnaie repose sur une philosophie différente, leur circulation concomitante peut avoir des effets bénéfiques sur l'activité économique.

Ainsi, si les projets de monnaie complémentaire sont adéquatement conduits, par leur coexistence avec la monnaie officielle, elles contribuent efficacement à l'équilibre des fonctions de la monnaie.

*Willy Tadjudje
décembre 2016*

Si vous le souhaitez, vous pouvez nous contacter pour organiser avec votre groupe ou organisation une animation autour d'une ou plusieurs de ces analyses.

Cette analyse s'intègre dans une des 3 thématiques traitées par le Réseau Financité, à savoir :

Finance et société :

Cette thématique s'intéresse à la finance comme moyen pour atteindre des objectifs d'intérêt général plutôt que la satisfaction d'intérêts

18 Voir Wojtek Kalinowski, « Pluralité monétaire et stabilité économique : l'expérience suisse », Institut Veblen, novembre 2014 :

http://base.socioeco.org/docs/pluralite_monetaire_et_stabilite_economique_fr_oct_2011_.pdf

particuliers et notamment rencontrer ainsi les défis sociaux et environnementaux de l'heure.

Finance et individu :

Cette thématique analyse la manière dont la finance peut atteindre l'objectif d'assurer à chacun, par l'intermédiaire de prestataires « classiques », l'accès et l'utilisation de services et produits financiers adaptés à ses besoins pour mener une vie sociale normale dans la société à laquelle il appartient.

Finance et proximité :

Cette thématique se penche sur la finance comme moyen de favoriser la création de réseaux d'échanges locaux, de resserrer les liens entre producteurs et consommateurs et de soutenir financièrement les initiatives au niveau local.

Depuis 1987, des associations, des citoyens et des acteurs sociaux se rassemblent au sein du Réseau Financité pour développer et promouvoir la finance responsable et solidaire.

Le Réseau Financité est reconnu par la Communauté française pour son travail d'éducation permanente.